

hombre la base de la cavidad abdominal, á la vez que los huesos de la pélvis por su anchura y conformacion ofrecen á las extremidades inferiores las condiciones más ventajosas para el sostenimiento del tronco en la posición vertical (1). No tiene el hombre sino dos piés y dos manos, mientras en realidad el mono tiene cuatro manos (2), con las

(1) «La colonne vertébrale, dice Godron, porte à son sommet la tête, si lourde chez l'homme en raison du grand développement du cerveau; elle s'y insère à peu près par le milieu de sa face inférieure et se trouve ainsi en équilibre, n'ayant besoin, pour se soutenir dans cette position, ni du ligament cervical dont on trouve à peine des traces dans notre espèce, ni de muscles puissants. L'Homme seul nous offre cette disposition; c'était la condition nécessaire à l'existence d'un cerveau très-volumineux et cela est si vrai, que sous ce double rapport, les Singes même les plus élevés dans l'échelle zoologique en diffèrent complètement. Chez l'Orang-Outang adulte la tête s'insère à la colonne vertébrale presque en arrière et obliquement; l'équilibre n'existe plus; un ligament cervical solide et des muscles puissants soutiennent cet organe dans une position oblique, et cependant chez les plus grands Quadrumanes, la tête est moins lourde que chez l'Homme.—Les fémurs, dans notre espèce, soutiennent le tronc; fixés au bassin obliquement en avant et en dehors, ils tendent à rétablir par cette position l'équilibre que les organes, renfermés dans les cavités splanchniques, tendraient à rompre. La tête de cet os est solidement placée dans une cavité cotyloïde profonde, dont le bord supérieur forme une saillie solide, qui a pour but évident de l'empêcher de s'échapper dans cette direction et d'éviter un déplacement que le poids considérable du corps, placé dans l'attitude verticale, tendrait à produire. L'angle, que ces os présentent à leur partie supérieure, fait de ces leviers de véritables arcs boutants, qui ont aussi pour effet d'écartier l'un de l'autre les membres inférieurs et d'augmenter ainsi l'étendue de la base de sustentation. Les masses musculaires considérables, et plus puissantes que chez aucune autre espèce animale, placées en arrière des articulations coxo-fémorales, ont pour office d'empêcher le tronc de se fléchir en avant, et leur grand développement n'aurait pas sa raison d'être, si ces muscles n'étaient pas destinés à maintenir l'Homme dans la station verticale. Nous en trouvons de nouvelles preuves dans la disposition des muscles de la cuisse, qui chez l'Homme seul est arrondie, et enfin dans le volume considérable des muscles qui retiennent la jambe et le pied dans l'état d'extension. Aussi la saillie du mollet est-elle un caractère exclusif à l'Homme; l'action puissante des muscles jumeaux et soléaire, empêche le poids du corps de fléchir la jambe sur le pied, et devient la condition indispensable pour que l'Homme puisse se tenir debout.» Godron, *De l'espèce et des races*, t. II, páginas 120, 122 y sig., donde puede verse mucho más sobre esta materia. Véase también Jousset, *Evolution et Transformisme*, pág. 177 y sig., y al ilustre P. Mendive, ob. cit., pág. 531 y sig.

(2) «Du moment où l'on place le caractère essentiel de la main dans

cuales puede asir los objetos, trepar á los árboles y saltar de rama en rama velozmente; por eso se llama cuadrumano. En el hombre los piés son ineptos para la aprehension y aptísimos para la actitud recta, y así algunos han tomado al pié como verdadero distintivo del cuerpo humano (1). Las manos del hombre son muchísimo más perfectas, hábiles para cualquier movimiento, dotadas de tacto mucho más fino y exquisito, como instrumentos dados por la naturaleza para el cultivo y ejercicio de las artes, y no puede valerse de ellas en otra posición tan bien como en la vertical (2).

l'existence du pouce, l'extrémité postérieure du gorille est nécessairement une main.» Alix, *Recherches sur la disposition des lignes papillaires de la main et du pied*. V. *Annales des sciences naturelles*, t. VIII, 1867, pág. 346.

(1) Así opinó Burmeister (*Geol. Bilder*, I, págs. 63, 142. V. Reusch, *La Bible et la Nature*, pág. 457), et Owen (*On the classification and geographical distribution of the mammalia*, pág. 83. London, 1859.) Pero es ridículo y falso cuanto dice la impía Clemencia Royel sobre la aptitud del hombre para andar á rastras. «Les anthropoïdes primitifs, en devenant de plus en plus bipèdes et coureurs, n'ont point pour cela, et à aucune époque, renoncé de grimper aux arbres. Le bimana perfectionné qui es devenu l'homme y monte encore volontiers et en se jouant, comme par l'effet d'un instinct atavique. Adulte, il monte avec adresse aux mâts et cordages d'un vaisseau; clown ou acrobate de nos foires, on le voit parvenir, à l'aide d'un exercice soutenu, à surpasser en souplesse et en agilité ses cousins éloignés, les singes, que les sauvages, leurs parents plus proches, égalent souvent.» M.^{lle} Cl. Royel, *Origine de l'homme et des sociétés*, pág. 165.

(2) «L'organisation du pied, dice Godron, est très-différente chez l'Homme et chez le Singe, et la comparaison qu'on peut en faire conduit encore aux mêmes conclusions, que nous avons déjà établies. Chez l'Homme le pied est large, la jambe porte perpendiculairement sur lui, le talon est renflé en dessous et les os du tarse et du métatarse forment une voûte qui protège, contre la compression, les muscles de la plante du pied; les orteils son courts et leurs mouvements sont très-bornés; le pouce, plus gros que les autres, est placé sur le même plan et ne leur est point opposable. Ce pied es donc admirablement construit pour supporter le corps, mais il ne peut servir ni à saisir, ni à grimper; il ne ressemble point aux extrémités supérieures, qui sont des mains, organes parfaits de préhension, mais qui ne sont pas conformés pour la locomotion. L'Homme doit donc se soutenir sur ses pieds seulement et conserve la liberté entière de ses mains, instruments admirables par l'étendue, la variété, la précision de leurs mouvements, et qui se trouvent mis ainsi au service de son intelligence. En fin la station verticale place les organes des sens dans la situation la plus favorable pour l'observation.» Godron, ob. cit., págs. 122, 124, 125 y 126. Léase también á Reusch, ob. cit., pág. 456, donde expone largamente todo esto conforme á la doctrina del mismo Carlos Vogt.

Finalmente, los brazos en el hombre son más cortos que en el mono, las piernas más largas y fuertes, y unos y otras diferentemente proporcionados en sus partes constitutivas (1).

b) Mayor es aún y mucho más notable la diferencia entre el hombre y el mono, mirada la evolución y forma de la cabeza. Dos son las partes de este miembro, la cara y el cráneo; la cara, según los naturalistas, es la porción comprendida entre las cejas, oídos y barba, formando el cráneo lo restante de la cabeza. Ahora bien, el cráneo es en el hombre mucho mayor que la cara; en los monos al revés, la cara es casi igual y aun supera en magnitud al cráneo. El volumen, capacidad y longitud del cráneo humano es doble que el del gorila (2). El cerebro del hombre excede mu-

(1) «L'homme a, toute proportion gardée, le bras plus court, la jambe plus longue et plus forte que le singe. Si l'homme veut occuper la station quadrupède, il faut qu'il allonge les bras tout droit et replie beaucoup ses jambes pour que sa colonne vertébrale soit dans une position horizontale parallèle au sol. Chez les singes au contraire, les extrémités sont d'égale longueur, ou la jambe est plus courte que le bras qui atteint chez quelques-uns une longueur prodigieuse. Lorsqu'il est debout, l'homme n'atteint, avec l'extrémité de ses doigts, que le milieu de la partie supérieure de la cuisse, le chimpanzé atteint la rotule, le gorile encore plus bas, et l'orang peut, sans se baisser, se toucher la cheville du pied. La différence sautera bien davantage aux yeux, si l'on considère les proportions des différentes parties du bras. Supposé que la longueur totale de l'humérus égale 100; la longueur du radius chez l'homme blanc, sera de 75,5; chez le chimpanzé, de 90,8; la longueur de la main chez l'homme blanc, de 52,9; chez le chimpanzé, 73,7; chez les autres singes et, en particulier, chez l'orang, ces proportions sont encore plus frappantes. L'humérus est donc, proportion gardée, plus court chez les singes que chez l'homme; l'avant-bras, au contraire, et la main sont plus longs. La différence est encore plus sensible à l'égard de la jambe. Supposé que la longueur du fémur égale encore 100, voici les proportions que nos trouvez l'Européen: tibia 82,5; pied 52,9; au lieu que chez le chimpanzé, la proportion est de 30 pour le tibia, et de 72,8 pour le pied. C'est donc le pied qui, chez ces derniers atteint une longueur beaucoup plus considérable.» Reusch, ob. cit., pág. 456, 457.

(2) «Par rapport au développement des deux parties dont se compose la tête, le crâne et la face, chez l'homme la première l'emporte considérablement sur l'autre au lieu que, chez le singe, leur développement est égal, ou plutôt la face l'emporte sur le crâne.» Bien que la grandeur du corps soit à peu près la même chez le gorile que chez le nègre australien, qui occupe le degré le moins élevé parmi les races humaines, la cavité crânienne est encore moitié plus grande chez le dernier, ce qui forme une

cho en peso al del mono (1), por más que el cuerpo de un gorila ya crecido pese casi el doble de un Bosquimano, la raza humana más pequeña (2). Otras diferencias suelen se-

proportion d'autant plus à l'avantage des nègres que, les jambes du gorile étant plus courtes, le tronc doit dès lors être plus grand et plus volumineux. Le plus petit crâne humain mesuré par Morton et qui n'était pas le crâne d'un idiot, avait 63 pouces cubes de capacité, et le plus grand crâne de gorile que l'on ait mesuré dans ces derniers temps, n'avait que 34 1/2 pouces cubes. Supposé que la longueur de toute la boîte osseuse qui forme la face et la crâne égale 100 chez l'homme comme chez le singe, voici la proportion que l'observation nous fournit chez l'un et chez l'autre. La longueur du crâne est, chez l'Européen, de 89,1; chez le nègre australien, de 78,7; chez l'orang, de 47,7; chez le gorile, de 45,9; il reste donc pour la face; chez l'Européen 10,9; chez le nègre australien 21,3; chez l'orang, 52,3; chez le gorile, 54,1. De quelque côté que l'on envisage la chose, toujours se montrera avec évidence une différence énorme dans la configuration du crâne de l'homme et du singe, différence manifestée par la proportion mutuelle de la face et de la boîte crânienne. Il n'y a donc pas de singe, même parmi ceux qui ressemblent le plus à l'homme, chez qui la longueur de l'espace réservé au cerveau atteigne, ne fût-ce que la moitié de la longueur de la boîte osseuse tout entière; au lieu que chez l'homme, même chez celui qui est placé au degré le plus bas de l'échelle, la longueur de la face ne forme qu'une fraction peu considérable qui, même chez le nègre australien, n'équivaut pas au quart de la longueur totale.» Reusch, ob. cit., pág. 457, 459. Véase también a Huxley, según Reusch, pág. 459, nota; Jousset, *Evolution et Transformismi*, loc. cit.

(1) Mucho ha designó Santo Tomás la causa de este exceso en aquellas palabras: *Necessarium... fuit, quod homo inter omnia animalia respectu sui corporis haberet maximum cerebrum... ut liberius in eo perficerentur operationes interiorum virium sensitivarum, quae sunt necessariae ad intellectus operationem.* S. Thom. 1, p., quaest. 91, art. 3, ad 1.^{um}

(2) «Ce n'est pas chez l'homme, il est vrai, que le cerveau est toujours le plus grand, absolument parlant, car l'éléphant, la baleine, le narval, ont une masse encéphalique beaucoup plus considérable que nous. Mais entre le cerveau de l'homme le moins bien doué, et celui du singe de l'ordre le plus élevé, il existe encore, comme Huxley le fait ressortir, même sous le rapport de la masse et du poids absolus, une énorme différence qui semble d'autant plus frappante à Huxley, qu'un gorile adulte est à peu près deux fois aussi lourd qu'un Boschiman ou que quelques femmes d'Europe. Il est très-douteux qu'on ait jamais trouvé un cerveau d'homme adulte, en état de santé, de moins de 31 à 32 onces, et un cerveau de gorile qui pesât plus de 20 onces.—Il n'est pas absolument vrai non plus que l'homme ait le cerveau le plus grand relativement au poids de tout le corps, car certains petits oiseaux ont probablement un cerveau plus grand par rapport à la masse totale de leur corps. On ne peut cependant pas contester qu'il n'y ait une différence essentielle entre le cerveau de l'homme et celui des animaux.» Reusch, ib., pág. 459, 460.

ñalarse en las circunvoluciones, anfractuosidades y lóbulos cerebrales, descritas por Gratiolet y otros, y que no nos toca analizar aquí detenidamente (1). No es, pues, extraño que el mismo Huxley, Vogt y Moleschott confiesen la enorme diferencia que existe entre el cráneo humano y el del mono.

c) Con esto dice relación la diversidad del ángulo facial (2) que en el hombre varía entre 70 y 85 grados, mientras en los monos, por lo ménos en los adultos, baja hasta 30 y nunca pasa los 40 (3).

Y finalmente, omitiendo otras diferencias, los monos, pertenecan a cualquier género, son peludos, y el hombre en la mayor parte de su cuerpo carece de pelo, ¿quién se lo arrancó si trae su origen del mono? (4).

(1) V. Gratiolet en la obra de Moigno, *Les splendeurs*, t. III, pág. 132; *Controverse*, ann. 1884, t. I, pág. 239. Véase también Moleschott, Huxley y Vogt, de quienes habla Reusch, ob. cit., págs. 458, 459, 460.

(2) «Pour estimer la force respective des intelligences, Camper (médicin hollandais, mort en 1789) prit la mesure de l'angle facial: il tire une ligne horizontale qu'il fait passer par le trou auditif et le plancher des fosses nasales; puis il abaisse une seconde ligne qu'il fait passer sur le point le plus saillant du front et l'extrémité de la mâchoire supérieure: plus le front est reculé, plus l'angle facial est aigu, et en même temps moins l'intelligence est censée développée.» Bellynck, *Resumé du Cours de Zoologie*, pág. 134. No debe, sin embargo, fiarse mucho de la doctrina camperiana sobre el ángulo facial para apreciar el grado de inteligencia.

(3) «Chez l'Homme... l'angle facial varie de 70 à 85°; chez l'Orang-Outang adulte il ne dépasse pas 40° (G. Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée*, ed. 2, Paris, 1837, in 8°, t. II, pág. 163).—Certains auteurs lui accordent 60° degrés, mais il s'agit de l'Orang jeune et encore cette mesure de l'angle facial nous paraît exagérée. L'Homme au moment de sa naissance a aussi l'angle facial plus ouvert que dans l'âge adulte et atteint ordinairement 90°. La comparaison, pour être exacte, ne doit être faite que dans l'état complet de développement.) Sur une tête de cet animal (Orang.), que possède la *Faculté des Sciences de Nancy*, j'ai trouvé cet angle mesuré du bord antérieur de la mâchoire supérieure de 37°. Suivant Owen (dans les *Zoological Transactions*, t. I) l'angle facial du Chimpanzé adulte ne dépasse pas 30 à 35°, et le crâne chez cette espèce paraît être placé plutôt en arrière de la face qu'au dessus.» Godron, ob. cit., pág. 127. Cfr. Reusch, ob. cit., página 458. Una diferencia parecida nota Quatrefages, tomándola de Broca y otros, entre los ángulos orbito-occipital y esferoidal. V. Quatrefages, *Darwin et ses précurseurs français*, pág. 270 y sig.

(4) Son admirables los esfuerzos y las hipótesis de los transformistas para explicar de cualquier modo cómo el hombre por selección natural

Lo dicho y mucho más que puede verse en las obras de los naturalistas más sabios (1) prueba, á mi juicio, cuánto difieren el hombre y todo género de monos. La diferencia no es puramente accidental y cuantitativa, sino esencial y específica y aun de género, como se colige de lo dicho y confiesan los más eruditos en esta clase de ciencias (2), y tal,

haya podido dejar el pelo del cuerpo conservando la cabellera y la barba...; para muestra puede leerse á Clemencia Royer, *Origine de l'homme et des sociétés*, pág. 424.

(1) V. Quatrefages, *Espèce humaine*, cap. 11; *Darwin et ses précurseurs...* cap. 8, Cfr. Beaunis, *Physiologie humaine*, pág. 36 y sig. Paris, 1876; Claus, *Traité de Zoologie*, pág. 1527 y sig.—«La nature et la disposition, dice Waitz, du poil qui le couvre, la longueur du corps qui n'est que de 3 pieds, l'impossibilité de se faire à tous les climats et à tous les aliments, la durée de la vie qui n'est que de 30 années, sont autant de points qui constituent une différence notable entre le singe et l'homme. La lente croissance, la longue enfance, la puberté tardive, les instincts peu développés, la menstruation, une foule de maladies particulières, la faculté de parler, de rire et de pleurer sont des caractères physiologiques propres à l'homme, qui le distinguent aussi invariablement, qu'ils exercent une influence intime et constante sur toute sa vie. Véase también Th. Waitz, *Anthropol.* I, 104 apud Reusch, ob. cit., pág. 459, nota.

(2) Sabido es que los naturalistas en la Historia natural distinguen la especie, el género (contiene muchas especies), la tribu ó familia (compuesta de varios géneros), el orden (colección de muchas tribus), la clase (conjunto de muchos órdenes), el tipo supremo (lo forman diversas clases) y el reino. Y muchos autores confiesan ser tal la diferencia entre el hombre y el mono, que pertenecen, no ya sólo á distinto género, sino también tribu y orden. «D'après Huxley, les différences anatomiques qui existent entre l'homme et les singes qui lui ressemblent le plus, nous autorisent à penser que le premier forme une famille distincte des derniers.» Vogt va plus loin encore et regarde l'homme et les singes comme les représentants de deux ordres de même rang, appartenant á un type commun, á la même série de mammifères.» Reusch, ob. cit., pág. 462. «Un intervalle profond, sans liaison, sans passage, dit M. Flourens, sépare l'espèce humaine de toutes les autres espèces. Aucune autre espèce n'est voisine de l'espèce humaine, aucun genre même, aucune famille.» Flourens, *Eloge de Blumenbach*, V. *Mémoires de l'Institut*, t. XXI, pág. XII. Mas aún, otros sostienen ser tal la diferencia entre el hombre y los demás animales, que él solo forma un reino propio y distinto del reino animal. «Il (l'homme) forme á lui seul un règne particulier dans la nature, le règne humain qui est aussi nettement et même plus nettement séparé du règne animal, que celui-ci l'est du règne végétal et du règne minéral. C'est la classification qui a été adoptée par quelques savants modernes, entre autres par Isidore Geoffroy, Saint-Hilaire et A. de Quatrefages, et tout ce que Vogt avance contre ces naturalistes éminents d'ailleurs, comme il les appelle, est d'une sottise

que lleva siempre una ley inversa y contraria á la de evolución (1) y presenta un tipo de distinta naturaleza (2).

En vano, pues, el materialista Beaunis, despues de enume-

inexprimable, où il s'est dépassé en fait d'inepties.» Reusch, *lug. cit.* 462. «Si nous faisons abstraction des facultés éminentes qui distinguent l'Homme, et sur lesquelles nous reviendrons plus loin, si nous oublions un instant sa double nature, et si nous nous bornons ici à le considérer exclusivement sous le rapport de ses caractères physiques et physiologiques, nous verrons que les principes rationnelles sur lesquels repose l'échaffaudage de la classification zoologique naturelle, ne permettent pas de le placer dans le même genre, dans le même famille, pas plus dans le même ordre naturel, que les Singes anthropomorphes. Il forme, à lui seul, comme le veut G. Cuvier (*Règne animal*, ed. 2, Paris, 1829, in 8.º, t. 1, pág. 69), un ordre particulier et nous ne sommes pas éloigné de penser qu'il constitue même une classe distincte.» «M. Serres (*Revue des cours publics*, 1855, pág. 1557), va même plus loin: il considère les animaux comme formant trois grandes divisions naturelles, caractérisés par leur attitude relative sur le sol et par les caractères différentiels nombreux que ce premier fait entraîne dans l'organisation de chacune d'elles. Dans la première il place l'Homme et l'Homme seul, qui se distingue par la station verticale. La seconde est celle de Vertébrés,, qui marchent le ventre tourné vers la terre. La troisième en fin est constituée par les Invertébrés; qui dans leur attitude naturelle, ont le dos tourné vers le sol. De là trois plans distincts d'organisation.» Godron, *lug. cit.*, pág. 119.

(1) «M. Pruner-Bey résumant les travaux descriptifs et anatomique faits jusqu'à ces dernières années, a montré que la comparaison de l'homme aux anthropomorphes met en lumière un fait général, sujet à fort peu d'exceptions, savoir: l'existence d'un ordre inverse dans le développement des principaux appareils organiques. Les recherches de Welker sur l'angle sphénoïdal de Virchow conduisent à la même conclusion; car cet angle diminue chez l'homme à partir de la naissance, tandis que chez le singe il grandit sans cesse, au point parfois de s'effacer. C'est sur la base du crâne que le savant allemand a constaté cette marche inverse. M. Broca vient de constater des faits tout semblables en étudiant l'angle orbito-occipital.» De Quatrefages, *L'espèce humaine*, pág. 80. Cfr. id., *Darwin et ses précurseurs français*, pág. 272; et *Histoire générale des races humaines*, pág. 55.

(2) L'homme et les singes en général présentent au point de vue du type un contraste très-accusé. Les organes qui les constituent, se répondent, avons-nous déjà dit, presque rigoureusement terme à terme. Mais ces organes sont disposés d'après un plant fort différent. Chez l'homme ils sont coordonnés de telle sorte qu'il est nécessairement *marcheur*; chez les singes, d'une façon telle qu'ils sont non moins impérieusement *grimpeur*. C'est là une distinction anatomique et mécanique qu'avaient déjà fait ressortir pour les singes inférieurs les travaux de Vicq d'Azyr, de Laurence, de Serres, etc. Les études de Duvernoy sur le Gorille, de Gratiolet et de M. Alix sur le Chimpanzé ont mis hors de doute que les anthropomorphes présentaient de tout point le même caractère fondamental. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur la planche où Huxley a figuré à côté les uns des

rar las diferencias anatómicas y fisiológicas entre el hombre y el mono, se empeña en aminorarlas; los prejuicios y errores preconcebidos no bastan á oscurecer la verdad clara y manifiesta (1). Existe, es cierto, entre el hombre y el mono múltiple semejanza que puede incluirlos en un mismo género lógico; pero son tales las desemejanzas y diferencias, que reclaman necesariamente una diversidad específica y ésta insuperable, lo cual prueba, á no engañarme mucho, que el hombre no pudo proceder directamente del mono; y he aquí por qué Cárlos Vogt y otros, segun más arriba lo indicamos, prefieren que el hombre y el mono se llamen especies parientes, derivadas de alguna raíz ó principio comun.

Pero á mi juicio tiene aún ménos probabilidad esta opinion. Porque si, dadas las diferencias que entre ambos existen, no puede el hombre provenir del mono, segun lo confiesan los dichos escritores, ¿con qué lógica y con qué derecho concluyen haya podido y debido traer su origen de algun animal de género mucho más diverso? Ciertó, las pruebas aducidas y otras que daremos más tarde tienen mucho más fuerza contra la doctrina de los que pretenden hacer hermanos ó primos al hombre y al mono, hijos de un padre, animal inferior en género. Por eso todos los transformistas, al investigar cuáles fueron los abuelos ó progenitores de la

autres un squelette humain et les squelettes des singes les plus élevés pour se convaincre qu'il en est bien ainsi.—La conséquence de ces faits, au point de vue de l'application logique de la loi de caractérisation permanent, est que l'homme ne peut descendre d'un ancêtre déjà caractérisé comme singe, pas plus d'un catarrhinien sans queue que d'un catarrhinien à queue.—Un animal *marcheur* ne peut pas descendre d'un animal *grimpeur*. C'est ce qu'a très-bien compris Vogt. Tout en plaçant l'homme au nombre des *primates*, il n'hésite pas à déclarer que les singes les plus inférieurs ont dépassé le jalon (ancêtre commun) d'où sont sortis en divergeant les différents types de cette famille.—Il faut donc rejeter l'origine de l'homme au-delà du dernier singe, si l'on veut conserver une des lois les plus impérieusement nécessaires à l'édifice doctrinal darwiniste.» De Quatrefages, *L'espèce humaine*, págs. 78, 79, y *Darwin et ses précurseurs*, págs. 269, 267; *Rapport sur les progrès de l'antropologie*, pág. 244.

(1) V. Beaunis, *Nouveaux éléments de Physiologie humaine*, pág. 36 y sig. Paris, 1876.

especie humana, recurren á los géneros de animales en que se deja ver algun parecido con el hombre (1), y esto lo aconseja el principio. «Todo agente produce un semejante á sí,» y, por tanto, conviene sea el efecto semejante á la causa, y la experiencia de siempre y una induccion constante demuestran que el dicho principio tiene lugar de modo especial en la generacion de los vivientes. Si pues el hombre no pudo originarse del mono, género de animales el más parecido, mucho ménos de otro más imperfecto y semejante.

Prueba 2.^a de la proposicion. Supuestas tantas y tan notables diferencias, si el hombre realmente hubiera tenido por progenitor á un mono ó á un bruto de otro género, hubiera nacido de él; *a)* ó por evolucion lenta y continua, como quieren Darwin y sus prosélitos; *b)* ó segun otros, por evolucion interrumpida y como por salto, pero ninguna de estas hipótesis tiene la menor probabilidad... Luego debe rechazarse el origen beluino del hombre, invencion absurda de los transformistas.

Probaremos la menor por partes: *a)* *No puede sostenerse haya el hombre proveniente de un bruto por evolucion lenta y continua.* Porque, segun el mismo Darwin, la ley de la *permanencia* impide que cualquiera especie de vivientes, adquirida ya una forma cierta y definida y lineamientos propios, pueda engendrar otra nueva especie. Pero no existe especie alguna de monos ni otros animales que no esté dotada de carácter y lineamientos certísimos y bien definidos; luego

(1) Son admirables las aberraciones y delirios de los transformistas sobre este punto. Sirva de ejemplo el autor de la obra *Vestiges of the Natural History of Creation*, segun se cree, Roberto Chambers, quien cuenta entre los progenitores del hombre á la rana y al delfin; aquélla porque su aparato locomotivo es muy semejante al del hombre y tiene además como éste pulpa en las piernas; al delfin por hallarse dotado como el hombre de hemisferios encefálicos, y porque parece gozar con la compañía del hombre y querer recrear á los navegantes cuando en el mar salta y juega cerca de los buques. Véase á Reusch, ob. cit., págs. 452, 453.

no puede darse al hombre por origen un mono ú otro animal cualquiera. Además, si el hombre procedió de un bruto por evolucion lenta y continua, debería quedar alguna huella de los géneros y especies intermedios, por los cuales, como por pasos contados, debió, gracias á la evolucion lenta, llegar á ser hombre; mas no existe huella alguna ni vestigio de dichas especies que sirvieran de lazo de union, de puente, por decirlo así, por el cual de los monos, aun de los más perfectos conocidos hoy día (gorila, chimpancé, orangután, gibbon), pudiera pasarse al hombre; luego... La menor consta por la opinion comun de todos los sabios (1).

La mayor fluye legítimamente de la doctrina de Darwin y demás defensores de la evolucion lenta, pues confiesan no haber podido el hombre tener por padres inmediatos á los géneros de monos hoy día existentes, habiendo como hay entre uno y otros tanta diferencia y distancia, y por eso acuden, ya lo hemos dicho, á alguna otra especie ya extinguida. Mas admitida la evolucion lenta, no debía ser una sola sino muchas las especies de monos, ó por lo mé-

(1) Esto lo confiesan el mismo Hæckel, *Histoire de la création*, pág. 614 citada más arriba, y Carlos Vogt: «Nous ne connaissons aucune espèce de singes, disent-ils, constituant une forme de transition entre les singes et l'homme. Si on veut absolument faire dériver l'homme du singe, il faut chercher la tête chez petits singes qui se groupent autour des saïous et des ouistitis, la main chez le chimpanzé, le squelette chez le siamang, le cerveau chez l'orang (j'ajouterai le pied chez le gorille). Il est evident que, abstraction faite de la différence des dents, l'aspect general du crâne d'un saïou, d'un ouistiti et de quelques autres espèces voisines, ressemble, en miniature, beaucoup plus au crâne humain, que celui d'un gorille, d'un orang ou d'un chimpanzé adultes. Le poignet du chimpanzé (et du gorille) a le même nombre d'os que celui de l'homme, tandis que l'orang se distingue par l'os intermédiaire singulier qui se retrouve chez tous les autres singes; le squelette du siamang ressemble, par son éternum, la forme de sa cage thoracique, par ses côtes et le bassin, beaucoup plus à l'homme que le gorille, l'orang, ou le chimpanzé; et nos recherches nous ont prouvé que le cerveau de l'orang est beaucoup plus voisin de celui de l'homme que ne l'est celui du chimpanzé. Il faudrait donc chercher les caractères humains dans cinq singes différents, dont un en Amérique, deux en Afrique, un a Bornéo, un a Sumatra.» Vogt, *Leçon sur l'homme*, trad. Moulinié, pág. 87.